

SOCIÉTÉ DE CONNAISSANCES / SOCIÉTÉ DE SAVOIR

Baghdad LAKHDAR

Professeur associé

Algérie

L'Algérie a connu une période où l'université flirtait avec l'excellence dans le sens où de nombreux étudiants issus des pays d'Afrique et du Maghreb se disputaient une place pour y poursuivre leurs études. Diverses raisons ont réduit cette excellence dont la plus cruciale fut celle de la période dramatique qui a touché le pays. Le phénomène de la fuite des cerveaux a alors connu une apogée entre les années 1992 et 1996 où il a été dénombré que plus 420.000 algériens ont quitté le territoire national parmi lesquels se trouvait un nombre très important de cadres de divers secteurs de la vie économique, sociale et culturelle du pays ; les secteurs les plus touchés ont été la recherche, la médecine et les nouvelles technologies. Cette perte est estimée à environ 40 milliards de dollars vu les coûts de formation et d'opportunité. A cette perte du capital intellectuel, que l'Algérie a formé après la période coloniale qui a laissé un héritage d'environ 85% d'analphabètes, il faut également considérer que des compétences sont soustraites à leur usage ; elle se décline par une sous utilisation, une mauvaise utilisation ou une « mise en jachère » des cadres nationaux présents sur le territoire national. Ce phénomène constitue avec celui de la fuite des cerveaux un des facteurs de réduction du potentiel en termes de compétences disponibles pour le développement de l'économie. La déperdition du capital humain et capital intellectuel prend ici toute son importance et sa signification.

Des efforts importants ont été entrepris et sont toujours maintenus pour continuer à investir dans le développement l'éducation. Néanmoins les divers bilans et rapports sur le système éducatif rapportent des informations sur le *hardware* en termes d'infrastructures, d'encadrement de financement alors que ce qui a trait au *software* relatif aux compétences produites, à la qualité de l'éducation est rare et lorsqu'il en est fait part, c'est de manière laconique et lapidaire. Il devient dès lors très difficile d'apprécier les niveaux de connaissance et de compétence produits par le système d'enseignement et la formation au sens large.

L'université constitue le sommet de la pyramide du système éducatif où se déverse les flux des élèves qui ont parcouru les divers cursus scolaires. Cependant, ces cursus scolaires donnent l'impression d'être une grande garderie d'enfants et d'adolescents compte tenu des fortes déperditions scolaires ainsi que des taux importants d'échecs aux examens officiels.

Le système éducatif algérien est géré par plusieurs ministères, celui de l'éducation nationale, de l'enseignement technique (récemment rattaché) et professionnels, l'enseignement supérieur, celui de la solidarité nationale pour les élèves atteints de divers handicaps. Cette dispersion de la gestion institutionnelle des diverses scolarités rend difficile la cohésion éducation/formation et estompe la visibilité globale du système éducatif. Les politiques sectorielles ont montré depuis longtemps leurs limites ; elles ont été décriées compte tenu des déphasages entre cycles et types d'enseignement qui demeurent ancrés malgré les commissions de coordination mises en place.

Malgré ces états de fait l'Algérie n'a pas pour autant négligé de tenter de s'inscrire dans l'économie de la connaissance – cette option a fait émerger plusieurs obstacles :

Le plus crucial est celui de l'insertion professionnelle des diplômés qui représente à peine 28%. La principale doléance des organismes employeurs tant publics que privés est celle

relative au manque de qualification de ces nouvelles recrues. L'hypothèse de cette inadéquation repose sur le déphasage entre les programmes de formation dispensés et les profils recherchés. Par le passé, 60% des diplômés se concentraient dans les domaines « technologie et sciences fondamentale » ; de nos jours on relève que la tendance s'inverse au profit des sciences sociales et humaines. Cette métamorphose semble être conditionnée par les besoins des différentes entreprises et administrations, d'une part, et par l'opportunité offerte d'exercer des fonctions libérales (mondialisation oblige). Ce qui accentue cette tendance peut être expliqué par le fait que les emplois à fort contenu scientifique et technologique ne sont pas suffisants notamment dans la Recherche Développement et le Management et qu'en outre ils sont insuffisamment valorisés. Seule la relance de la recherche au sein des secteurs productifs à fort contenu technologique ouvrira de nouvelles perspectives en termes d'emplois et de carrières.

Le second obstacle réside dans la hausse du poids relatif de la tranche de population (20-60 ans) en âge de travailler qui était de l'ordre de 41% en 1990 et qui atteindra près de 56% en 2020. Il faudra pouvoir alors être en mesure de créer plus de 320.000 emplois par an à l'horizon 2020. A cet obstacle s'ajoute le phénomène des personnes qui continuent à travailler après l'âge de la retraite en occupant des emplois. Ces emplois détournés représentent une part non négligeable qui obstrue le recrutement des diplômés.

Le troisième obstacle est d'ordre géographique dans la mesure où entre 70 et 80% des emplois sont urbains ce qui exige des qualifications et des compétences pour investir les nouveaux secteurs, les nouveaux services et les nouveaux emplois fortement numérisés.

Le régime de croissance actuel doit être impulsé par la création d'emplois notamment par un investissement dans des filières à forte teneur en connaissances. En ce sens, une politique d'investissement dans les domaines de la connaissance a été adoptée. C'est ainsi qu'une réforme globale du système éducatif dans son ensemble a été entreprise, révision de la structuration de l'éducation/formation ; refonte et révision des programmes d'enseignement. Le développement de la recherche scientifique et technologique se voit octroyer un budget équivalent à 1% du PIB.

La jeunesse de la population constitue un atout dans la mesure où elle acquiesce le progrès technique et le savoir. Il est d'autre part relevé une augmentation croissante des effectifs de la formation continue (+ de 50% en 8 ans) ce qui laisse présager d'une politique devenue incontournable dans l'économie de la connaissance. Tout porte à croire également que l'Algérie est un pays qui peut profiter de la masse de compétences établie à l'étranger. Ce gain possible des compétences supprime les frontières géographiques il reste à déterminer la capacité politique du pays pour créer un environnement favorable pour retenir les compétences sur place et favoriser le retour de ceux qui sont ailleurs.

Malgré la frustration relative au fait que l'école algérienne produit un éventail de compétences qui n'ont pas encore atteint le niveau quantitatif et qualitatif du capital humain apte à faire face émerger une économie fondée sur la connaissance, que la qualité de l'éducation est encore trop faible pour contribuer à la croissance, que le système de formation professionnelle persiste à être une voie sans issue pour des apprenants qui ne trouvent pas à s'employer par défaut de qualifications requises par l'économie alors que celle-ci ne fonctionne pas encore à forte dose de savoir, que la déperdition scolaire limite la capacité à développer les niveaux d'enseignement post-obligatoire, que l'enseignement repose sur des méthodes pédagogiques anachroniques ; il n'en demeure pas moins que la jeunesse de la population algérienne constitue un atout majeur qui lui permet de s'adapter très rapidement au développement technologique et à une économie fondée sur la connaissance, l'espérance consiste aussi dans le fait que les compétences algériennes basées à l'étranger peuvent constituer un appui au développement de l'économie fondée sur la connaissance pour le pays.